



Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité

Association agréée par le ministère de la santé pour représenter les usagers de santé

Services administratifs : 01 48 00 04 16

ADMD-Écoute : 01 48 00 04 92

Fichier national des directives anticipées : 01 48 00 09 89

130, rue Lafayette - 75010 Paris • Courriel : infos@admd.net

Site : www.admd.net • Twitter : [@admdfrance](https://twitter.com/admdfrance) - [@jeunesadmd](https://twitter.com/jeunesadmd)

Le Président,

N/Réf. : ADMD/JD/PhL/2022-015

V/Réf. :

Objet : Pour une loi de liberté

Visa DG

Monsieur Emmanuel Macron
Avec Vous / En Marche
68, rue du Rocher
75008 Paris

Paris, le 4 mars 2022

Monsieur le Président de la République,

À n'en pas douter, la question de l'aide médicale active à mourir - l'une des dernières libertés individuelles à conquérir - occupera une place importante dans la campagne électorale pour l'élection présidentielle du printemps 2022.

L'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité, que vous connaissez, compte 75 000 adhérents actifs. Elle revendique un accès universel aux soins palliatifs et la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté pour les personnes en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable, dans le respect des consciences et des volontés. Comme cela existe déjà dans de nombreux pays, en Europe (Pays-Bas, Belgique, Espagne, Autriche...), en Amérique du Nord (Canada, plusieurs états des Etats-Unis), en Amérique du Sud (Chili, Colombie...), en Océanie (Australie, Nouvelle Zélande) ...

L'ADMD a ouvert un site d'interpellation (www.lesfrancaissontprets.fr) qui permet à nos adhérents, bien sûr, mais aussi à toutes les Françaises et à tous les Français qui soutiennent notre revendication d'une loi de liberté (entre 86 et 96%, selon les sondages), d'interpeller les candidates et les candidats à l'élection présidentielle, en dehors de toutes considérations partisans.

D'ores et déjà, vous avez la possibilité de les informer en m'adressant une lettre précisant votre position de principe au regard de cette loi de liberté que nous demandons, objet de plusieurs propositions de loi discutées ces dernières années à l'Assemblée nationale ou au Sénat.

Bien sûr, dans le cadre de cette campagne électorale, je suis à votre disposition pour un rendez-vous, ou une rencontre avec vos collaborateurs, qui me permettra de défendre nos arguments en faveur de l'aide active à mourir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma haute considération.

Jonathan Denis